


CONFLANS-SAINTE-HONORINE



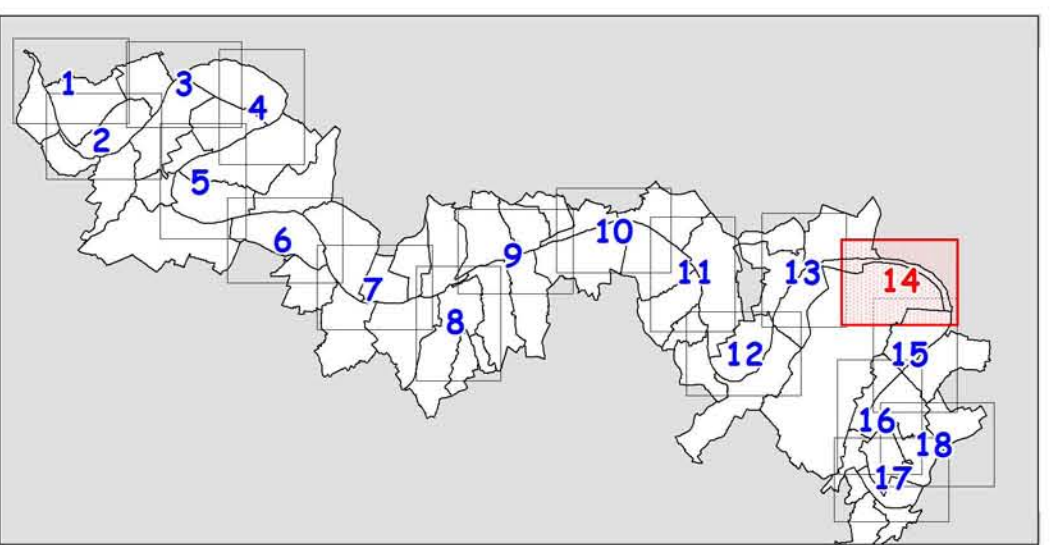
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

MAISONS-LAFFITTE

maître d'ouvrage
préfecture des Yvelines



plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
vallée de la Seine et de l'Oise
département des Yvelines



plan de zonage réglementaire - planche n°14/18
communes : Conflans-Sainte-Honorine, Maisons-Laffitte,
Saint-Germain-en-Laye,



mise en révision prescrite
par arrêté de : 28/07/1998
plan approuvé le : 30/06/2007

échelle : 1/5.000
édition de : juin 2007

LÉGENDES

- RÉFÉRENCES HYDRAULIQUES :**
PR90.00 Cote des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) de la crue de 1910 au Point de Référence (PR) 90.00
29,82 mNGF
Altitude exprimée en m NGF normal (IGN 69)
- ZONAGE RÉGLEMENTAIRE PPRI :**
- Zone marron : secteur inondable situé en zone de grands écoulements
 - Zone verte : secteur inondable non bâti, ou bâti dispersé ou isolé soumis aux aléas modérés (entre 0 et 1 m d'eau), forts (entre 1 et 2 m) et très forts (plus de 2 m)
 - Zone verte indicée (A, B et C)
 - Zone rouge foncé : centre urbain et autre zone urbanisée exposée à des aléas très forts (plus de 2 m d'eau)
 - Zone rouge clair : zone urbanisée hors centre urbain exposée à des aléas forts (entre 1 et 2 m)
 - Zone bleu : centre urbain exposés aux aléas modérés ou forts (entre 0 et 2 m) et autre zone urbanisée exposée aux aléas modérés (entre 0 et 1 m)
 - Zone bleu indicée (A, B et C) : zone supportant des enjeux économiques régionaux ou nationaux quels que soient les aléas
- LIMITES ADMINISTRATIVES :**
- Limite communale
 - Limite départementale
- Sources des données : DDEA78 et SNS
 Fond cartographique numérique : BD Topo® Pays IGN
 Cartographie : DDEA78/56/51